

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 juillet 2015

OBJET

**09 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL
DEPARTEMENTAL AU TITRE DU FDSC (FONDS DE
DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE POUR LES COMMUNES) POUR
LES EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS**

N° 2015-07-09

NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille quinze, le neuf juillet à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le deux juillet 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 19

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES,
Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON,
Michel RINCE, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora
ROOKE, Emmanuel RENOUX, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 9

Gil RANNOU donne pouvoir à Alain ROYER
Elisa DRION donne pouvoir à Marie-Madeleine REGNIER
Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Mickaël MENDES
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET
Yvon LERAT donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Alain BLANCHARD donne pouvoir à Jean-Pierre TUAL
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Absent : 1

Catherine RENAUDEAU

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....19
ayant un pouvoir...9
votants.....28

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

En 20 ans, la commune de Treillières, située en première couronne de l'agglomération
nantaise, a vu sa population doubler, passant de 4 500 habitants en 1990 à 8 296 en 2014.

Cette croissance démographique va se poursuivre dans les années à venir et il importe
aujourd'hui d'anticiper les besoins des nouveaux arrivants, notamment en termes
d'équipements sportifs destinés pour partie à la pratique scolaire. Ces nouveaux besoins
sont aussi le fruit d'un développement marqué de la pratique sportive associative au cours
de ces 10 dernières années ; développement qui se traduit par une demande croissante en
équipements de la part des associations sportives locales. Par ailleurs, dans le cadre des
projets de renouvellement urbain en lien avec l'étude de pôle structurant et la densification
de l'habitat, les terrains de sport positionnés face à la mairie sont amenés à muter.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE09-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015

Tous ces éléments ont conduit la municipalité à lancer une consultation pour la réalisation d'une étude de programmation des équipements sportifs de la commune. L'étude menée par l'Atelier Préau a permis d'identifier les besoins liés à la mutation des terrains de sport actuels et aux évolutions de populations attendues à moyen terme.

Dans ce cadre, la commune projette de réaliser un ensemble d'équipements sportifs extérieurs à proximité des écoles et des collèges :

- Requalification du terrain stabilisé existant en terrain de grands jeux engazonné
- Aménagement d'un terrain athlétique à proximité du collège du Haut-Gesvres
- Création d'un terrain multisport

Ces nouveaux équipements permettront de mieux répondre aux besoins et attentes des différents utilisateurs treilliérains, en particulier les collèges et écoles.

Dans ce cadre, la commune peut prétendre à une aide du Conseil départemental au titre du FDSC (Fonds de Développement Solidaire pour les Communes).

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 770 000 € HT soit 924 000 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 28 Voix pour décide :

- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention de 154 000 € au Conseil départemental au titre du FDSC, pour réaliser cette opération d'un montant estimé à 770 000 € HT.**

Pour extrait conforme,

Le 09 juillet 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 13/07/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150709-2015-07-09-DE09-
DE
Date de télétransmission : 13/07/2015
Date de réception préfecture : 13/07/2015